REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
Service de la consommation et des affaires vétérinaires

SCAV
Case postale 76
1211 Genève 4 Plainpalais

COURRIER A

Selon liste

N/réf. : AV/MR/EGE/me

Genève, le 9 janvier 2017

Concerne : premiers cas de grippe aviaire H5N8 à Genève dans la faune sauvage
rappel des mesures visant à prévenir l'introduction de la grippe aviaire H5N8 dans la population de la volaille domestique

Selon liste

Le virus de la grippe aviaire H5N8 a fait son apparition à Genève. Un fuligule morillon (canard) et une foulque retrouvés morts le 1er janvier 2017 au Port des Pâquis ont été confirmés positifs le 5 courant.

Suite à cette découverte, aucune mesure supplémentaire que celles mentionnées à l'annexe n'est nécessaire, ces dernières restant en vigueur jusqu'à nouvel avis.

Pour les exploitations détenant moins de 100 animaux, nous nous permettons de vous rappeler qu'**en cas de mortalité supérieure à 2 individus péris en 48 heures** il vous est demandé de :

- prendre aussitôt contact avec le service de la consommation et des affaires vétérinaires (ci-après le service) au ☏ 022 388 71 63 ou ✉ scav@etat.ge.ch;
- de conserver les cadavres à la disposition du service afin de pouvoir pratiquer des analyses.

Pour les autres exploitations le courrier du service du 11 novembre 2016 fait foi.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous transmettons, *selon liste*, nos salutations distinguées.

Dr Michel Rérat
Vétérinaire cantonal

Annexe : mentionnée

Copies à : - mairies des communes genevoises
- Dr Patrick Edder, chimiste cantonal, par courriel
- Prof. Jacques-André Romand, médecin cantonal, par courriel
- SIS, M. Nicolas Schumacher, commandant, par courriel
- M. Jérôme Felley, OCPPAM, par courriel
- M. Marc Zuffa, OSIRIS, par courriel
- DGAN, par courriel
- vétérinaires praticiens genevois, par courriel
- OSAV, par courriel
- CIDEC, par courriel